

Le 25 avril 2025

RAPPORT DU TRÉSORIER AU 31/12/2024

Introduction

J'ai l'honneur de vous présenter les comptes de l'association arrêtés à fin décembre 2024. A noter que j'ai été élu Trésorier le samedi 13 juillet 2024, en succession de notre trésorier par intérim, et suite à la défection de notre précédent Trésorier qui n'avait pas réadhéré à l'association en 2024.

1. Ressources de l'association

Notre association a bénéficié au titre de l'année 2024 de 159 522 euros de ressources qui se décomposent selon l'affectation suivante :

- 100 606 euros de subvention de l'ARS dans le cadre de notre convention triennale
- 17 251 euros de fonds dédiés (réservés en 2023 pour les frais de personnels)
- 15 750 euros de subvention de la CEA
- 15 000 euros de subvention de la ville de Strasbourg
- 1 341 euros d'aides à l'emploi
- 3 881 euros de remboursement de frais de formations (salariés et Premiers Secours en Santé Mentale, dont 1 600 € versés par des adhérents)
- 3 092 euros de dons
- 1 110 euros de cotisations
- 87 euros de recettes de vente de billets Tôt ou T'art
- 761 euros de recettes des participations aux activités et ateliers (soirées et fêtes, médiation animale, cuisine, sorties patinoire, canoë...)
- 429 euros de ventes / collectes au profit de l'association (ventes aux marchés de Noël, casques anti-bruit...)
- 215 euros dans le cadre de la privatisation du GEM pour des anniversaires de membres (6 soirées)

2. Dépenses de l'association

Notre association a mis en place différents ateliers (théâtre, dessin, médiation animale...) pour un coût global de 2 997 euros (contre 4 144 euros en 2023), en effet d'avantages d'animations ont été proposées par des bénévoles, ce qui nous a permis d'avoir moins recours à des prestataires. Et par ailleurs, l'organisation d'ateliers de médiation animale a cessé à la fin du 1er semestre.

En avril 2024, l'association a organisé une session de formation aux Premiers Secours en Santé Mentale à laquelle 7 adhérents, 2 salariés et 1 stagiaire ont participé en ses murs, pour un coût total de 2 500 € (compensés à hauteur de 1 850 € par le reversement de participations financières par les adhérents et un stagiaire).

Le montant du loyer et des charges sur l'exercice 2024 représente 22 322 euros, ainsi que 168 euros d'hébergement site internet et sauvegardes du chat.

Dans le cadre de son fonctionnement, l'association a généré des frais généraux 12 891 euros (12 022 euros en 2023). Vous trouverez dans le compte de résultat détaillé la ventilation des charges par nature.

La masse salariale, charges sociales incluses, est de 117 311 euros (contre 109 664 euros en 2023), auxquels s'ajoutent 1 953 euros au titre de la cotisation formation que doit payer l'association.

La trésorerie de l'association étant excédentaire et placée sur un livret A et un livret d'épargne nous avons perçu 2 368 euros d'intérêts au titre de 2024.

3. Investissements

Notre association n'a pas procédé à des investissements sur l'exercice 2024.

Les investissements des années précédentes ont entraîné la comptabilisation en charge d'un amortissement de 3 815 euros (contre 4 227 euros en 2023).

4. Résultat et situation financière

L'année 2024 se termine sur un résultat de 212 euros.

La situation financière de l'association s'est dégradée en 2024 : bien que notre trésorerie au 31/12/2024 affichait 78 081 euros, celle-ci est inférieure aux 89 494 euros un an plus tôt. La trésorerie correspondait à environ 5,7 mois de fonctionnement.

5. Heures de bénévolat

En 2024, la quantité de bénévolat est en légère augmentation au sein de notre association (1 692 heures contre 1 592 en 2023).

Les animateurs bénévoles ont contribué pour 621 heures d'activités, de discussions, et autres ateliers.

Des adhérent-es bénévoles ont consacré 190 heures à la sensibilisation et à l'information du public (contre 97h en 2023) lors du Village des Associations de Strasbourg, aux marchés de Noël Off et de l'EHPAD du Bois Fleuri, ou encore un tournage vidéo.

Une quinzaine d'adhérent-es bénévoles a consacré 53 heures à l'entretien du local du GEM (ménages, fleurissement, etc).

Les administrateur-rices du Conseil d'administration, ainsi que d'autres membres bénévoles, ont cumulé 628 heures de réunions de Bureau, du CA, du GEM Safe.

Les modérateur-rices bénévoles ont consacré près de 95 heures à la modération des discussions et échanges générés par les utilisateurs du chat interne du GEM.

Les informaticiens, psychologues ou étudiant-es en formation, les graphistes, bibliothécaires bénévoles ont contribué pour 106 heures de travaux et réunions diverses.

Le nombre total de bénévoles est en net augmentation avec 48 adhérent-es bénévoles et 4 bénévoles non-adhérent-es, contre 36 et 1 l'année passée.

L'ensemble du bénévolat, totalisant pour 1 692 heures, a été valorisé à hauteur de 44 585 euros.

6. Affectation du résultat de l'exercice 2024

Il convient de procéder à l'affectation des résultats 2024.

Nous vous proposons les affectations suivantes :

Résultat 2024 de 212,39 euros à affecter en report à nouveau

Le 23 avril 2025

Vincent DORAY
Trésorier